

16 novembre 2016

La commission des finances du Sénat rejette les crédits de la police et de la gendarmerie

Les 10 principales observations du rapporteur spécial :

1. la France est confrontée depuis deux ans à un contexte sécuritaire d'une exceptionnelle gravité, marqué par une hausse sans précédent de la menace terroriste et une crise migratoire de grande ampleur.
2. Face à cette situation, le Gouvernement propose dans le cadre du présent projet de loi de finances d'augmenter significativement (+3,4%) les moyens alloués à la police et à la gendarmerie
3. La hausse des crédits doit permettre le renforcement des forces de police et de gendarmerie par 2 286 ETP, conformément aux engagements pris dans le cadre des différents plans annoncés en 2015.
4. Cette évolution qui témoigne du "changement de rythme" décidé par le Gouvernement à la suite des attentats du 13 novembre 2015 ne peut qu'être approuvée mais se fait au détriment des crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement.
5. L'effet bénéfique attendu de l'augmentation des effectifs est susceptible d'être remis en cause par la mise en place de nouveaux cycles de travail au sein des deux forces
6. L'application partielle de la directive européenne sur le temps de travail dans la gendarmerie s'est ainsi traduite par une diminution du nombre d'heures travaillées comprise entre 3 % et 5 %. Cette baisse est équivalente à une perte de 3 000 à 5 000 emplois, qui doit être comparée au nombre total de créations d'emplois prévues au cours du quinquennat dans la gendarmerie (3 181 emplois)
7. Le Gouvernement ne peut bien évidemment pas être jugé seul responsable des effets négatifs liés à l'application anticipée de la directive sur le temps de travail dans la gendarmerie, mais la mise en place d'un nouveau cycle horaire extrêmement coûteux en effectifs au sein de la police nationale risque d'occasionner une perte opérationnelle d'un tiers attendue dans les unités de la sécurité publique concernées.
8. Les inquiétudes exprimées depuis plusieurs semaines par les policiers à travers le pays traduisent la place centrale désormais occupée par des problématiques très éloignées de la question des effectifs, telles que la faiblesse des moyens de fonctionnement et d'investissement et l'existence de nombreuses "tâches indues", qui éloignent policiers et gendarmes du terrain.
9. Confronté aux revendications des policiers, le Gouvernement a d'ailleurs une nouvelle fois été contraint d'annoncer un plan de renforcement des moyens des forces de sécurité intérieure au cours de la discussion budgétaire.
10. Sur les 250 millions d'euros supplémentaires annoncés par le Gouvernement, seulement 100 millions d'euros correspondraient à des mesures nouvelles. Cet artifice budgétaire démontre que le Gouvernement n'a toujours pas pris la mesure de l'ampleur du phénomène de "paupérisation" de la police et risque de renforcer la défiance des forces de sécurité intérieure à l'égard des institutions.

